



# **NORMES DES PRODUITS CHIMIQUES**



Applicable aux références suivantes :

HU 0220 - HU 0230 - HU 0235 - HU 0250 - HU 0255 - HU 0260 - HU 0265 - HU 0285 - HU 0450

Selon l'arrêté du 02/02/1998 relatif aux prélèvements et à la consommation d'eau ainsi qu'aux émissions de toute nature des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation :

Tout stockage d'un liquide susceptible de créer une pollution des eaux ou des sols doit être associé à une capacité de rétention dont le volume doit être au moins égal à la plus grande des deux valeurs suivantes :

- 100% de la capacité du plus grand réservoir
- 50% de la capacité des réservoirs associés

Pour les stockages de récipients de capacité unitaire inférieure ou égale à 250 litres (jerricans, fûts) la capacité de rétention est au moins égale à :

- 50% de la capacité totale des récipients pour les liquides inflammables, à l'exception des lubrifiants.
- 20% de la capacité totale des récipients pour les autres cas
- 800 litres minimum ou égale à la capacité totale lorsque celle-ci est inférieure à 800 litres

La capacité de rétention doit être étanche aux produits qu'elle pourrait contenir et résister à l'action physique et chimique des fluides. Tous nos produits sont en polyéthylène, matière thermoplastique ayant une très bonne résistance chimique à tous les types de produits dits dangereux.

## PRINCIPAUX TYPES DE PRODUITS DANGEREUX ET LEURS SYMBOLES

	<b>F+ &amp; F</b> Extrêmement ou facilement ou Inflammable	<b>Extrêmement inflammable</b> : Produits pouvant s'enflammer très facilement en présence d'une source d'inflammation même en dessous de 0°C. Son point d'ébullition est inférieur à 35°C. Exemples : hydrogène, acétylène, éther diéthylique. <b>Facilement inflammable</b> : Produit pouvant s'enflammer facilement en présence d'une source d'inflammation à température ambiante (inférieure à 21°C.) <b>Exemples</b> : acétone, éthanol (alcool éthylique). <b>Inflammable</b> : Produits s'enflammant à une température plus élevée (entre 21°C et 55°C), l'étiquette ne comporte pas de symbole et mentionne seulement l'indication 'Inflammable' Exemple : white-spirit.
	<b>T &amp; T+</b> Toxique et très toxique	Produits dangereux en cas de pénétration dans l'organisme par le nez, la bouche ou à travers la peau. <b>T+ - Toxique.</b> Exemples : cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique), trioxyde d'arsenic, parathion.
	<b>Xn</b> Nocif	<b>T - Toxique.</b> Exemples : méthanol, benzène, phénol. <b>XN - Nocif.</b> Exemples : éthylène glycol, xylènes.

	<b>Xi Irritant</b>	En cas de contact ou d'irritation, ces produits peuvent provoquer une irritation de la peau, une inflammation des yeux ou une irritation des voies respiratoires. Exemples : ammoniacque entre 5% et 10%, acide chlorhydrique entre 10% et 25%.
	<b>O Comburant</b>	Produits pouvant favoriser ou activer la combustion d'une substance combustible. Au contact des matériaux d'emballage (papier, carton, bois) ou d'autres substances combustibles, ils peuvent provoquer un incendie. Exemples : Chlorates, acides nitrique à 70% et plus, peroxydes.
	<b>C Corrosif</b>	Produits pouvant exercer une action destructrice sur les tissus vivants (peau, yeux, muqueuses). Exemples : acide chlorhydrique à 25% et plus, hydroxyde de sodium (soude caustique) à 2% et plus.
	<b>E Explosif</b>	Ce sont des liquides ou des solides capables d'exploser sous l'action d'un choc, d'un frottement, d'une flamme ou de la chaleur. Exemple : nitroglycérine.
	<b>N Dangereux pour l'environnement</b>	Ce sont des liquides ou des solides capables de causer des dommages à la faune ou la flore ou de provoquer la pollution des eaux naturelles. Exemple : lindane.

## COMPATIBILITE DES PRODUITS

Les réservoirs ou récipients contenant des produits incompatibles ne doivent pas être associés à une même rétention.

				
	+	-	-	+
	-	+	-	O
	-	-	+	+
	+	O	+	+

-	Ne doivent pas être stockés ensemble
+	Peuvent être stockés ensemble
O	Peuvent être stockés ensemble sous certaines conditions.

## TABLEAU DE RESISTANCE CHIMIQUE

TB = Très bonne résistance B=Bonne resistance  
M= Résistance moyenne NS = Non satisfaisante

Réactif (20°C)	Polyéthylène à haute densité
Acides inorganiques	TB
Acides organiques	TB
Agents oxydants conc.	B
Alcools	B
Aldéhydes	B
Amines	B
Bases	TB
Cétones	B
Éthers	B
Esters	TB
Glycols	TB
Hydrocarbures aliphatiques	B
Hydrocarbures aromatiques	B
Hydrocarbures halogénés	B
Huiles minérales	TB
Huiles végétales	B
Huiles lubrifiantes	TB
Acétaldéhyde	B
Acétate de butyle	TB
Acétate d'éthyle	TB
Acétone	TB
Acide acétique	TB
Acide borique	TB
Acide butyrique	M
Acide chlorhydrique 35%	TB
Acide citrique	TB
Acide fluorhydrique	TB
Acide formique	TB
Acide lactique	TB
Acide nitrique 1-10%	TB
Acide nitrique 50%	B
Acide nitrique 65%	B
Acide perchlorique	B
Acide phosphorique 85%	TB

Acide sulfurique 20%	TB
Acide sulfurique 98%	TB
Acide trichloracétique	B
Alcool butylique	TB
Alcool éthylique	TB
Alcool méthylique	TB
Aniline	TB
Benzaldéhyde	TB
Benzène	B
Benzine	B
Bichromate de potassium	TB
Brome	M
Bromoforme	NS
Butadiène	M
Cétone méthylisobutylique	TB
Chlore (humidité)	B
Chlore de l'air	TB
Chloroforme	B
chlorure d'ammonium	TB
Chlorure d'amyle	M
Chlorure de méthylène	B
Chlorure de thionyle	B
Chlorure d'éthyle	M
Crésol	M
Cyclohexane	TB
Dichlorure d'éthylène	B
Diéthylène formamide	TB
Diéthylène glycol	TB
Dioxan	B
Dioxyde d'hydrogène	TB
Éther de pétrole	M
Éther éthylique	NS
éther monoéthylique d'éthylène-glycol	TB
Formaldéhyde	TB
Hexane	TB
Huile minérale	TB
Hydroxyde d'aluminium	TB
Hydroxyde d'ammonium 28%	TB

TB = Très bonne résistance B=Bonne resistance  
M= Résistance moyenne NS = Non satisfaisante

Réactif (20°C)	Polyéthylène à haute densité
Hydroxyde d'ammonium 5%	TB
Hydroxyde de calcium	TB
Hydroxyde de potassium conc.	TB
Hydroxyde de sodium conc.	TB
Hypochlorure de calcium	TB
Hypochlorure de sodium	TB
Kérosène	B
Méthyléthylcétone	TB
Nitrate d'argent	TB
Nitrobenzène	M
Oxyde d'éthylène	M
P-dichlorobenzène	B
Permanganate de potassium	TB
Phénol	B
Propane	M
Propylèneglycol	M
Sim-trichloroéthane	M
Sulfure de carbone	NS
Térébenthine	B
Tétrachlorure de carbone	B
Tétrahydrofurane	TB
Toluène	NS
Trichloroéthylène	M
Urée	TB
Xylène	B





**CLAS Equipements**  
ZA de la CROUZA  
73800 CHIGNIN  
FRANCE

Tél. +33 (0)4 79 72 62 22  
Fax. +33 (0)4 79 72 52 86

**OE 4260**

## **CHARGEUR DE BATTERIES AUTOMATIQUE 6-12V 15-260Ah** **AUTOMATIC BATTERY CHARGER 6-12V 15-260Ah**

---

Si vous avez besoin de composants ou de pièces, contactez le revendeur  
En cas de problème veuillez contacter le technicien de votre distributeur agréé

If you need components or parts, please contact the reseller.  
In case of problems, please contact your authorized technician.

Se avete bisogno di componenti o di locali, contattate il rivenditore.  
In caso di problema volete contattare il tecnico del vostro distributore gradito.

Wenn sie bestandteile oder die Stücke brauchen, mit einem Einzelhändler kontaktieren.  
Im falle des problems kontaktieren sie mit dem techniker ihres Vertragshandlers bitte.

Si usted necesita componentes o piezas, se pone en contacto con el revendedor.  
En caso de problema, póngase en contacto con el técnico de su distribuidor autorizado.